MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE :

LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL QUI SE TIENDRA LE 4 OCTOBRE 2021 AU LIEU ORDINAIRE DES RÉUNIONS, IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 630, RUE NOTRE DAME.

LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNE UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE 5.49 M X 7.32 M DE FAÇON QU'APRÈS LE PROJET, L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES OCCUPERONT UNE SUPERFICIE DE 196.36 METRES CARRÉS LORSQUE LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PRESCRIT À L'ARTICLE 9.2 UNE SUPERFICIE MAXIMALE DE 150 METRES CARRÉS, DONC DÉROGATOIRE DE 46.36 MÈTRES CARRÉS.

LE CONSEIL ENTENDRA TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE LORS DE CETTE RÉUNION.

LUNDI LE 4 OCTOBRE 2021
À 20:00 HEURES
AU 301, RUE SAINT-JACQUES
SAINTE-THÈCLE

Donné à Sainte-Thècle, ce 15e jour du mois de septembre 2021.

Valérie Fiset

_____
Valérie Fiset, CPA, CGA
Secrétaire-trésorière